2021

Observatoire Franco-Belge de la Santé
FBS

Rapport d'activités

Éditeur responsable :

Marie-Charlotte DANJON, pour le secrétariat de l'OFBS

+33.3.24.59.72.22 | ofbs-secretariat@ars.sante.fr

© Septembre 2022

SOMMAIRE

5 Introduction

Le mot de la présidente

Présentation de l'OFBS

Vie de l'OFBS 8

Les membres

Les instances

Le secrétariat

Les comptes

14 Quelle mobilité pour les professionnels de santé ?

Le rapport d'étude B-Solutions

Le Forum Santé Transfrontalier

Développer une information commune franco-belge

Les projets INTERREG 20

Le projet InTerESanT

Les autres projets de la programmation FWV-V

INTRODUCTION

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

« Mesdames, Messieurs,

Chers membres,

L'année 2021 a été pour notre groupement, l'année de la reconduction de nos instances.

L'assemblée générale du 20 mai, m'a élue présidente de l'Observatoire pour un mandat de trois ans. Je remercie les membres de m'avoir accordé leur confiance que je tenterai de respecter tout au long de mon mandat, accompagnée à la Vice-Présidence par Monsieur Mauffré de l'Agence Régionale de Santé du Grand Est.

Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir, à l'unanimité, l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ), acteur incontournable de la santé sur le versant wallon.

Toujours perturbé par la présence du Covid-19, l'ensemble de nos réunions se sont tenues par visio-conférence mais cela ne nous a pas empêché de travailler sur un certain nombre de dossiers.

Parmi ceux-ci, je suis très heureuse que nous nous soyons investis dans des domaines encore peu explorés au sein de notre structure mais qui sont des sujets importants pour bon nombre de nos membres, en déposant, lors du quatrième appel de l'initiative *Be-Solutions* un cas d'études sur les obstacles légaux et administratifs à la mobilité des professionnels de santé de part et d'autre de la frontière franco-belge. Ce fut le fil rouge pour l'organisation de notre Forum annuel qui a mis en exergue l'importance et les travaux nécessaires à mettre en œuvre dans ce domaine.

Je vous laisse prendre connaissance de l'ensemble de nos activités menées au court de cette année 2021 et vous en souhaite bonne lecture.

Je vous en souhaite bonne lecture. »

Laurence SOUSSIGNE

6 PRÉSENTATION DE L'OFBS

Créé le 23 juin 1999, l'Observatoire Franco-Belge de la Santé est un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) composé des principaux acteurs franco-belges de l'assurance maladie et de l'offre de soins, des observatoires de la santé, des agences régionales de santé ou encore des centres hospitaliers situés dans la zone frontalière franco-belge (*voir en pages 8-9 pour la liste de ses membres durant l'année 2020*).

L'objectif principal de l'OFBS est d'améliorer l'accès aux soins de qualité pour les populations frontalières, avec pour corollaire la réduction des surcoûts générés par le principe de la territorialité des prestations, et la réalisation d'économies d'échelle par une utilisation plus rationnelle des infrastructures et des équipements.

Les cinq départements français et quatre provinces belges couverts par les activités de l'OFBS

Plus largement, les travaux de l'OFBS tendent à créer les conditions de la mise en œuvre d'une politique de santé véritablement transfrontalière, au regard notamment de la régulation de l'offre de soins. À ce titre, l'OFBS a notamment, avec ses partenaires de l'assurance maladie, institutionnels et hospitaliers, travaillé à la mise en place des ZOAST (Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers) et de projets et accords de coopérations spécifiques tout le long de la frontière franco-belge, y compris entre les services d'aide médicale urgente (SMUR) des deux pays.

LES MISSIONS DE L'OFBS

- Acquérir une bonne connaissance à la fois des besoins de la population et de l'offre de soins sur la zone frontalière.
- Impulser des études permettant de déceler les axes potentiels de coopération et de complémentarité transfrontalière dans les domaines des soins de santé, du médico-social et de la prévention et promotion de la santé.
- Apporter aide et conseil aux acteurs désireux d'améliorer, au travers de projets de coopération transfrontalière, la santé et l'accès aux soins des résidents des espaces frontaliers.
- Assurer une veille sur l'évolution de la réglementation européenne relative à la santé, à la Sécurité Sociale et plus particulièrement au secteur de l'Assurance Maladie.
- Être un vecteur d'information ainsi qu'un interlocuteur privilégié vis-à-vis des populations et des acteurs de terrain (professionnels de santé, élus, établissements de soins et médico-sociaux, représentants d'usagers ou de professionnels de santé, etc.) de l'espace frontalier franco-belge.
- Être un catalyseur pour la coopération transfrontalière en matière de santé

Différentes thématiques ont été abordées par les travaux de l'OFBS depuis sa création :

La mobilité des patients

Les personnes âgées Les personnes handicapées

Les coopérations inter-hospitalières Les droits des patients

Les Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST)

L'aide médicale urgente (AMU) L'accès aux médicaments

Plus d'informations sur ces thématiques sur :
https://www.ofbs.org/cooperation-franco-belge/

VIE DE L'OFBS

8 LES MEMBRES

En 2020, l'OFBS compte 47 institutions belges et françaises. Ces organismes assureurs, planificateurs, hospitaliers, de prévention, d'observation et de promotion de la santé, et de représentation des professionnels, travaillent ensemble à améliorer l'accès à la santé le long de la frontière.

LES MEMBRES FRANÇAIS

Agence Régionale de Santé (ARS) Grand-Est
Agence Régionale de Santé (ARS) Hauts-de-France
CARSAT Hauts-de-France
Centre Hospitalier Intercommunal Nord-Ardennes
Centre Hospitalier de Tourcoing
Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Ardennes
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) des Flandres
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) du Hainaut
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Lille-Douai
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Meurthe-et-Moselle
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) Roubaix-Tourcoing
Groupe UGECAM Nord-Est
MGEN
Mutualité française du Grand Est
Mutualité française des Hauts-de-France
Mutualité Sociale Agricole du Nord-Pas-de-Calais
Observatoire Régional de Santé et du Social (OR2S)
URPS Médecins Libéraux Hauts-de-France

LES MEMBRES BELGES

100 Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes
111 CM Zuid-West Vlaanderen
112 CM Ostende-Veurne-Diksmuide
128 MC Hainaut Oriental
129 MC Hainaut Picardie
134 MC Namur
200 Union nationale des Mutualités Neutres
216 Mutualité Neutre
300 Union nationale des Mutualités Socialistes (UNMS ou Solidaris)
315 Mutualité Solidaris Mons-Wallonie-Picarde
317 Solidaris Mutualité socialiste du Centre, Charleroi et Soignies
323 Mutualité Socialiste du Luxembourg
325 Solidaris Mutualité Province de Namur
400 Union nationale des Mutualités Libérales
409 Mutualité Libérale Hainaut-Namur
500 Union nationale des Mutualités Libres
509 Partena Mutualité Libre
600 Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie Invalidité
AZ Groeninge de Courtrai
Centre de Santé des Fagnes
Centre Hospitalier Jan Yperman
Centre Hospitalier Régional Mons-Hainaut
Centre Hospitalier Régional de Mouscron
Conseil National belge de l'Ordre des Pharmaciens
EpiCURA Centre Hospitalier Ath-Baudour-Hornu
Observatoire de la Santé du Hainaut
Province de Namur – Administration de la Santé Publique
Agence pour une Vie de Qualité

10 LES INSTANCES

Après une première Assemblée Générale tenue par visioconférence en septembre 2020, et dans le cadre d'une situation sanitaire encore fluctuante, les membres de l'OFBS ont décidé de poursuivre ce mode de fonctionnement pour l'année 2021, tout en reprenant le rythme de deux Assemblées Générales par an.

C'est donc par visioconférence que sont réunis les membres de l'Observatoire les 20 mai et 21 septembre afin d'échanger sur les activités en cours et celles à développer. Lors de ces Assemblées Générales, les membres ont pu entre autres :

Elire un nouveau président. Suite à la démission de Nicolas VILLENET de son mandat de président en novembre 2020, Agnès CHAPELLE (ANMC) assura l'intérim en qualité de vice-présidente jusqu'à l'élection du nouveau président. C'est Laurence SOUSSIGNE (UNMS) qui a été désignée à cette fonction lors de l'Assemblée Générale du 20 mai, pour un mandat de trois ans.

Accueillir l'Agence pour une Vie de Qualité (AVIQ) parmi ses membres. L'AVIQ (nom usuel de l'Agence wallonne de la santé, de la protection sociale, du handicap et des familles) a vu le jour en janvier 2016. Elle est responsable pour la Wallonie des politiques de Bien-être et santé, Handicap, et Famille. L'AVIQ est impliquée également dans de nombreux projets INTERREG, dont le projet InTerESanT comme opérateur associé.

Découvrir le rapport B-Solutions, commandé par l'OFBS lors d'un appel lancé par l'AEBR. L'Assemblée Générale de septembre fut l'occasion pour le Comité de Gestion de présenter à l'ensemble des membres de l'OFBS les résultats de l'étude de Pauline PUPIER sur la mobilité des professionnels de santé dans l'espace franco-belge (*voir par après*).

LES MEMBRES DU BUREAU OPÉRATIONNEL

- **L'Union Nationale des Mutualités Socialistes** – présidence de l'OFBS
- **L'Agence Régionale de Santé Grand Est**– vice-présidence de l'OFBS
- **La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes** – cogérance pour le versant français
- **L'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes** – cogérance pour le versant belge
- **Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille** – membre français
- **L'Observatoire de la Santé du Hainaut** – membre belge

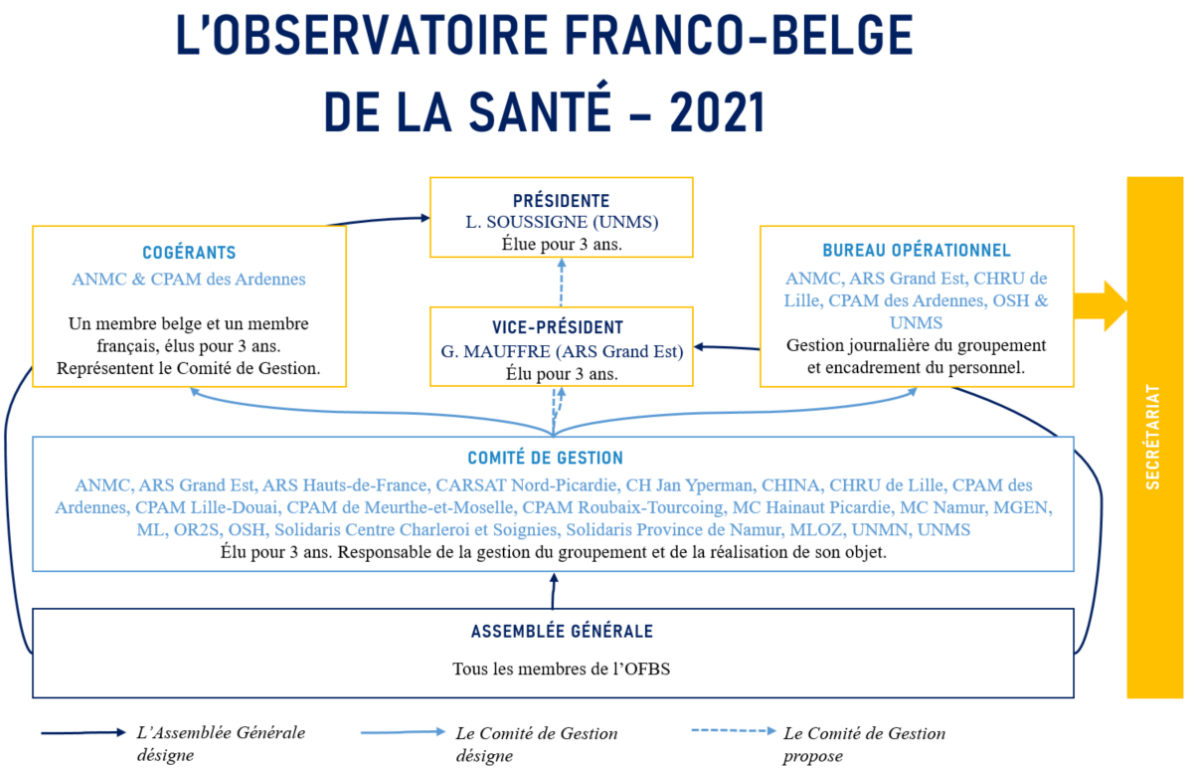

LE SECRÉTARIAT

La gestion quotidienne de l'Observatoire ainsi que le pilotage du projet INTERREG InTerESanT (*voir pages 15-17*) sont assurés par Marie-Charlotte DANJON, chargée de mission coopération transfrontalière en santé entrée en fonction le 6 juillet 2020.

Après avoir été basé à Bruxelles et Lille, le secrétariat de l'OFBS se trouve désormais à Charleville-Mézières (France) où il est hébergé dans les locaux de la délégation territoriale des Ardennes de l'Agence Régionale de Santé Grand Est.

12 LES COMPTES

L'OFBS a enregistré un résultat d'exercice négatif en 2021 d'un peu plus de 19 200 euros en raison de l'ETP recrutée en juillet 2020, pesant pour une part importante des dépenses. Cependant, le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Grand Est ainsi que le paiement des cotisations de ses membres, et la gestion saine de l'Observatoire durant de nombreuses années ont permis de réduire la perte.

Recettes en 2020

SUBVENTION DE L'ARS GRAND EST : 20.000 €

En plus de son soutien matériel, l'Agence Régionale de Santé Grand Est s'est engagée à verser une subvention à l'OFBS de 20.000€ par an durant trois ans (2020 à 2022 inclus).

COTISATIONS DES MEMBRES : 14.100 €

Chaque année, la cotisation des membres est débattue et votée en Assemblée Générale. Depuis plusieurs années, elle est fixée à 300€.

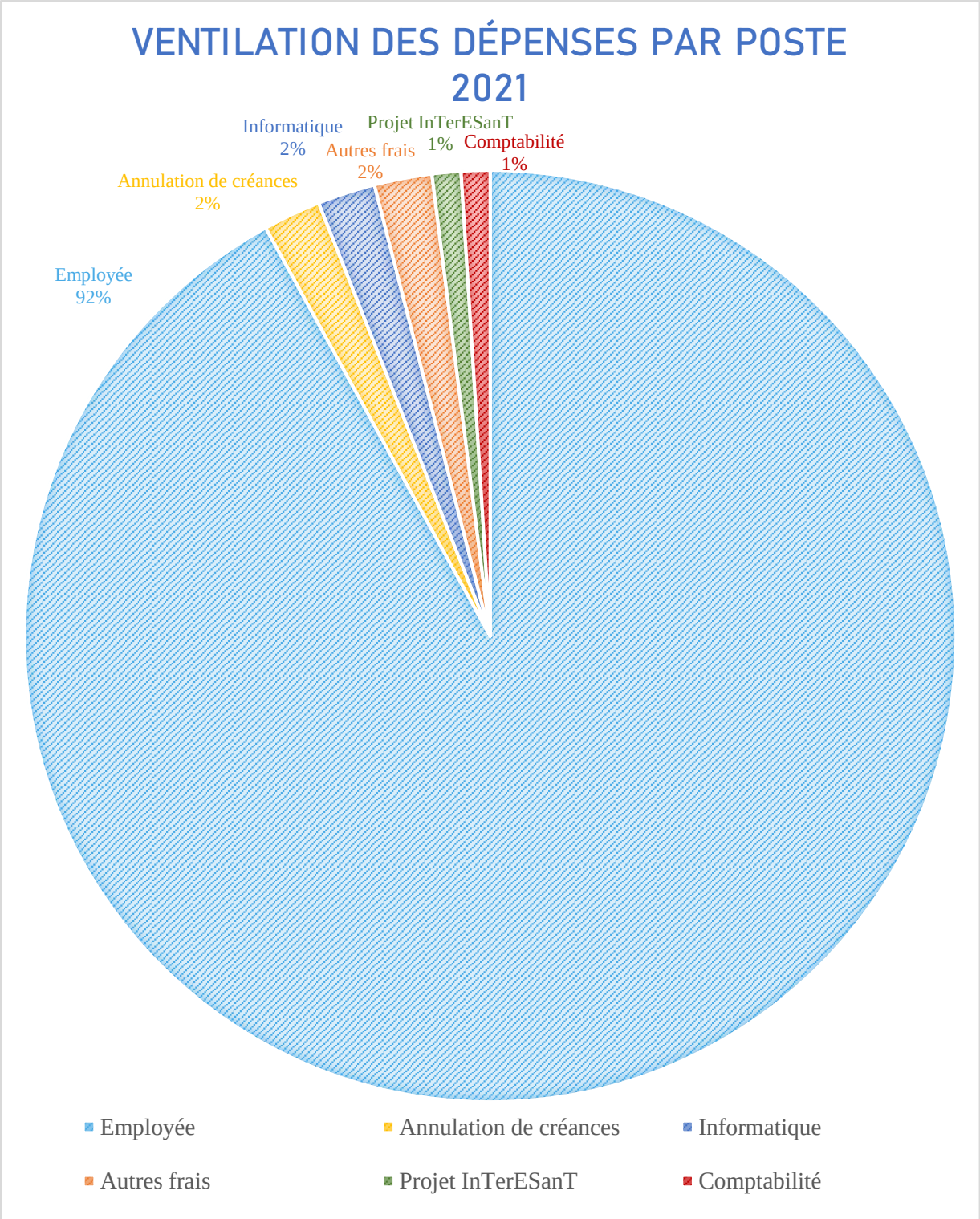
VENTILATION DES DÉPENSES PAR POSTE 2021
Informatique 2%
Projet InTerESanT 1%
Comptabilité 1%
Autres frais 2%
Annulation de créances 2%
Employée 92%
Employée
Annulation de créances
Informatique
Autres frais
Projet InTerESanT
Comptabilité

Quelle mobilité pour les professionnels de santé ?

14 L'ÉTUDE BE-SOLUTIONS

À l'initiative de la Commission Européenne (DG REGIO), l'Association des Régions frontalières européennes a ouvert un appel à expertise annuel en matière de coopération transfrontalière. Depuis 2017, ce sont quatre-vingt-dix cas d'études qui ont été retenus, dont celui de l'OFBS en mai 2021.

Connaître les obstacles légaux et administratifs à la mobilité des professionnels de santé de part et d'autre de la frontière franco-belge, tel était l'objectif du cas d'étude déposé par l'OFBS lors du quatrième appel de l'initiative *Be-Solutions*. Le rapport, remis le 31 juin 2021 a été rédigé par Pauline PUPIER, Docteure en Géographie politique à l'Université d'Artois (Arras, France). Intitulé « Vers des procédures simplifiées pour les professionnels de santé », il revient sur la sédentarité des professionnels, identifie les dispositions légales à l'origine de l'obstacle, et dresse une feuille de route vers une solution possible. En voici une synthèse.

1. La sédentarité des professionnels de santé.

Les enjeux de la mobilité des professionnels de santé ne sont pas les mêmes selon les territoires. Ainsi, la problématique est particulièrement prégnante dans la moitié sud-est de la frontière et notamment dans les Ardennes françaises et belges où « la population y est vieillissante et la **démographie médicale très défavorable** » (p.5). Ici, faciliter la mobilité des professionnels permettrait « de mutualiser les personnels déjà présents et d'attirer de [nouveaux candidats] par l'exercice transfrontalier de la médecine » (p.6).

Dans la moitié nord-ouest de la frontière, plus densément peuplée et organisée en bassins de vie transfrontaliers autour de villes importantes, « la coopération transfrontalière en matière de santé est ancienne [et] se caractérise par des conventions interhospitalières avec des **échanges mutuels de [professionnels] spécialistes** » (p.6). Ces échanges, durables (à temps partiel sur deux versants) ou temporaires (projets/remplacements), sont souvent contraints par le délai d'instruction des demandes d'inscription allongé par la reconnaissance des spécialités (pouvant prendre plus d'un an) (p.6).

2. Identification des dispositions légales à l'origine de l'obstacle.

L'obstacle principal à la mobilité des professionnels relevé par Pauline PUPIER, est la **reconnaissance des diplômes et procédure d'inscription** qui, s'il existe partout en Europe, est particulièrement flagrant sur la frontière franco-belge « du fait de l'intégration en bassins de vie, de l'émergence de territoires de santé pour les [patients] et de la longue histoire de coopération sanitaire » (p.9).

Parmi les points de blocages encore présents dans les procédures d'inscription, l'auteure note ; (1) **l'identification des interlocuteurs**, (2) **la complétion des dossiers**, (3) **la reconnaissance des diplômes**, et (4) **la longueur et imprévisibilité des délais** (pp.14-15).

3. Feuille de route vers une solution de l'obstacle.

En accord avec les personnes interrogées, Pauline PUPIER propose trois solutions graduelles à cet obstacle à la mobilité des professionnels. La première est d'**user du régime de la libre prestation de service pour l'exercice temporaire et occasionnel de la médecine**, qui présente le double avantage pour les professionnels d'être une procédure de déclaration dématérialisée, et d'avoir une instruction dans un délai d'un mois (pp.16-17).

Une deuxième solution est la **clarification transfrontalière de la procédure et des interlocuteurs par l'établissement de guichets uniques porté par un projet INTERREG** et permettant une meilleure coordination entre les institutions concernées, à savoir les autorités ordinales nationales et locales, les Agences Régionales de Santé, les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, les Communautés, le SPF Santé Publique, et l'INAMI (pp.17-18).

Enfin, une évolution des procédures nationales serait nécessaire par l'entremise de la diplomatie franco-belge. Cela pourrait prendre la forme d'une **nouvelle Convention de coopération pour la mobilité des professionnels de santé en application de l'Accord-cadre sanitaire de 2005**. De plus, la **reconnaissance mutuelle de l'inscription des professionnels de santé** parachèverait l'intégration des territoires de santé de la façon la plus simple et la plus efficace (p.19).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le rapport complet du cas d'étude : https://www.ofbs.org/wp-content/uploads/2021/12/Annex-I.a_Rapport-final-dexpertise-OFBS_PPupier.pdf
- L'initiative *Be-Solutions* (en anglais) : https://www.b-solutionsproject.com/

16 LE FORUM SANTÉ TRANSFRONTALIER

L'OFBS a organisé la sixième édition de son Forum Santé Transfrontalier le jeudi 7 octobre 2021 à l'Université de Lille Ce sont au total une trentaine de personnes qui ont assisté aux discussions à Lille et une cinquantaine à distance via Zoom et un canal TV.

À travers ce Forum, l'Observatoire Franco-Belge de la Santé a souhaité ouvrir la réflexion sur la question de la mobilité transfrontalière des étudiants et professionnels de santé. En effet, les enjeux de santé ne s'arrêtent pas aux frontières. Qu'il s'agisse du vieillissement de la population, de maladies chroniques, ou d'épidémies, cette évidence est vécue quotidiennement dans l'espace franco-belge et a été rappelée à tous par la crise du Covid-19. Pourtant, la carrière des professionnels de santé est souvent imaginée comme un parcours local, tout au plus national. Ne faudrait-il pas au contraire privilégier une certaine mobilité transfrontalière afin de pouvoir échanger au mieux connaissances et bonnes pratiques ? C'est partant de cette réflexion que l'OFBS a sollicité divers intervenants, afin de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les possibilités offertes actuellement ? Quels sont les obstacles rencontrés ? Quels sont les enjeux et perspectives d'une telle mobilité ?

L'ensemble de la journée était modéré par **Pierre BONATI**, responsable de projets sanitaires transfrontaliers et du service COPESAN-T à la MGEN.

La matinée a été l'occasion d'échanger sur les enjeux de la mobilité étudiante transfrontalière en santé, mais aussi d'évoquer les difficultés dans sa mise en place. Après quelques mots d'accueil par **Laurence SOUSSIGNE** (Présidente de l'OFBS), et **Angélique BIZOUX-COFFIGNIER** (Directrice Générale adjointe du CHU de Lille), le **Pr Vincent SOBANSKI** (Vice-Doyen International et Communication de l'UFR3S à l'Université de Lille) a exposé le panorama universitaire en santé à Lille. Il a notamment présenté l'UFR3S, Unité de Formation et de Recherche des Sciences de Santé et du Sport, issue de la fusion de cinq Facultés, et accueillant 22.759 étudiants, dont 200 étudiants en mobilité entrante. Il a également rappelé les réformes des études en santé en France.

Puis, **Thomas TALEC** (Directeur Général du Centre Hospitalier Intercommunal Nord-Ardennes) a proposé un retour d'expérience sur l'accueil d'internes belges dans son établissement. Ce projet, né en 2017 de l'existence d'une double cohorte d'internes en Belgique et d'une insuffisance transitoire du nombre de stages à leur proposer dans le pays, a permis à 21 étudiants d'effectuer leur stage à Charleville-Mézières entre octobre 2019 et juin 2022. Le **Pr Vincent SOBANSKI** et **Angéline NOVA** (Directrice du bureau international à l'UFR3S de l'Université de Lille) ont ensuite présenté la stratégie partenariale franco-belge de leur Faculté, et en particulier les coopérations avec l'Institut Jules Bordet (Bruxelles) en cancérologie, avec l'Université Libre de Bruxelles en réanimation, l'Université de Gand en pharmacologie, et l'Université Catholique de Louvain à travers le projet KidsHeart (chirurgie cardiaque infantile).

S'en est suivi une table-ronde sur les **enjeux de la mobilité transfrontalière des étudiants en santé** ; réunissant le **Pr Vincent SOBANSKI**, **Angéline NOVA**, **Thomas TALEC**, le **Pr Françoise SMETS** (Doyenne de la Faculté de Médecine de l'Université Catholique de Louvain), **Paul THIRY** (Kinésithérapeute, chargé d'enseignement et membre du bureau du Conseil Fédéral de la Kinésithérapie), et **Bruno GARCIA** (Diplômé en Médecine interne et Réanimation médicale et doctorant à l'Université de Lille et à l'Université Libre de Bruxelles). Plusieurs difficultés ont été évoquées dont celle de la reconnaissance des diplômes.

Table-ronde sur les enjeux de mobilité transfrontalière des étudiants en santé.
De g. à d. : B. GARCIA, A. NOVA, V. SOBANSKI, et P. Thiry

L'après-midi, la présentation de plusieurs projets INTERREG a permis de témoigner de la diversité d'approches et de thématiques abordées en formation professionnelle transfrontalière. Ainsi, le **Dr Marguerite-Marie DEFEBVRE** (Médecin inspecteur régional adjoint à l'ARS Hauts-de-France) a présenté le projet A-P/Réseau-service, qui a vocation à construire un réseau d'échanges transfrontaliers pour les professionnels et les accompagnants de personnes âgées en perte d'autonomie. **Ahmed CONDE** (Chargé de projet INTERREG à la Province de Namur) et **Patricia SCHNEIDER** (Directrice adjointe du CH Bélair) ont pour leur part évoqué le micro-projet OS3PG promouvant la formation pour mieux accompagner les personnes âgées souffrant des problèmes psychiques. Ensuite, **Sarah BOGATAY** (Chargée de projet INTERREG à l'Université de Lorraine) a introduit le projet NHL-ChirEX, visant à développer des réseaux de formateurs et d'apprenants entre les acteurs de santé en chirurgie/radiothérapie. Enfin, **Karin MERTENS** (Chargée de missions projets transfrontaliers au HerzZentrum Saar du SHG-Kliniken Völklingen) a introduit PTFSI, un projet franco-allemand dont le but est de favoriser l'employabilité des infirmiers sur le marché de l'emploi transfrontalier.

La journée s'est conclue par une session sur les obstacles et perspectives à l'échelle européenne avec notamment la présentation d'un **rapport d'étude sur l'installation des professionnels de santé le long de la frontière franco-belge** (*voir ci-dessus*) par sa rédactrice, **Pauline PUPIER** (Docteure en géographie politique dépêchée par l'Association of European Border Regions dans le cadre du projet B-solutions).

Sarada DAS (Secrétaire Générale Adjointe du Comité Permanent des Médecins Européens) a ensuite développé la thématique de la formation professionnelle continue des professionnels de santé dans l'Union Européenne en rappelant la législation européenne en vigueur, puis en présentant l'étude concernant l'examen et la cartographie de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage tout au long de la vie pour les professionnels de santé dans l'UE réalisée par le CPME.

Une dernière table-ronde réunissant **Paul THIRY** et **Angéline NOVA** pour le diplôme Universitaire Thérapie manuelle co-porté par l'Université de Lille et la Haute École en Hainaut-Louvain, **Sarada DAS**, et **Pascal GAREL** (Directeur général de HOPE, Fédération Européenne des Hôpitaux et des soins de santé) a permis d'aborder les **pistes de réflexion en coopération et les perspectives européennes sur le sujet.**

Présentation des projets INTERREG.
De g. à d. : M-M DEFEBVRE, S. BOGATAY, K. MERTENS, P. SCHNEIDER, et A. CONDE.

Table-ronde sur les perspectives européennes.
Sur l'écran, S. DAS et P. GAREL.
De g. à d. : P. BONATI, A. NOVA, et P. THIRY

DÉVELOPPER UNE INFORMATION COMMUNE FRANCO-BELGE

Dans un souci d'information de ses membres mais également des professionnels de santé et des citoyens transfrontaliers, l'OFBS a développé courant 2021 deux outils d'information disponibles sur son site et sur simple inscription à une liste de diffusion.

À partir de mars 2021 et durant plus d'un an, l'OFBS a édité et mis à jour à chaque modification réglementaire, un mémo reprenant les principales mesures en vigueur relatives au Covid-19 en France et en Belgique, ainsi que les attestations et sites officiels.

Inscription à la liste de diffusion

Dernier numéro sur le site de l'OFBS

LES INFORMATIONS DISPONIBLES SUR LE MEMO COVID DE L'OFBS

- Les mesures françaises et belges en vigueur (entrée sur le territoire, couvre-feu et confinement, port du masque, isolement, tests, Horeca...)
- Les liens utiles vers les sites officiels
- Une fiche détaillée sur les déplacements transfrontaliers

Rythme de parution : selon actualité

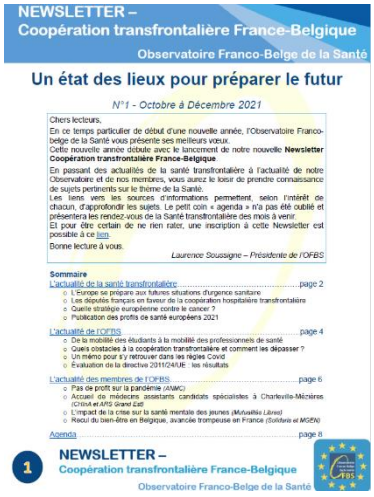

La newsletter de l'OFBS revient sur l'actualité transfrontalière en santé des trois derniers mois ainsi que sur celle de l'Observatoire et de ses membres. Le premier numéro est paru début janvier 2022, donnant un aperçu des événements d'octobre à décembre 2021.

Inscription à la liste de diffusion

Anciens numéros sur le site de l'OFBS

LES INFORMATIONS DISPONIBLES DANS LA NEWSLETTER DE L'OFBS

- Actualité de la santé transfrontalière
- Actualité de l'OFBS et de ses membres
- Agenda des trois mois à venir

Rythme de parution : trimestriel

LES PROJETS INTERREG

20 LE PROJET INTERESANT

Pierre angulaire des travaux de l'OFBS de 2020 à 2022, le projet INTERREG InTerESanT (pour *Innovation Territoriale en Santé Transfrontalière)* s'inscrit dans une démarche plus générale d'état des lieux de la coopération transfrontalière en santé et d'actualisation des outils déjà en place le long de la frontière franco-belge, en particulier dans les Zones Organisées d'Accès aux Soins Transfrontaliers (ZOAST).

Afin d'accomplir ces longs travaux (*voir détail en pages 22-23*), l'OFBS qui pilote le projet est soutenu par onze opérateurs, ainsi que par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) qui subventionne le projet pour moitié, et par l'Agence pour une Vie de Qualité (AViQ).

D'un montant total de **955 695,81 €** (dont **88 918,78€** apportés par l'OFBS), le projet InTerESanT a débuté le **1er juillet 2020** et se poursuivra jusqu'au **31 décembre 2022**.

LES OPÉRATEURS PARTENAIRES DU PROJET

- L'Agence Régionale de Santé Grand Est (France)
- L'Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes (Belgique)
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes (France)
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie Roubaix-Tourcoing (France)
- La MGEN (France)
- L'Union Nationale des Mutualités Socialistes – Solidaris (Belgique)

LES OPÉRATEURS ASSOCIÉS DU PROJET

- L'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France (France)
- L'Agence pour une Vie de Qualité (Belgique)
- La Mutualité Socialiste du Luxembourg (Belgique)
- L'Union Nationale des Mutualités Libérales (Belgique)
- L'Union Nationale des Mutualités Libres (Belgique)

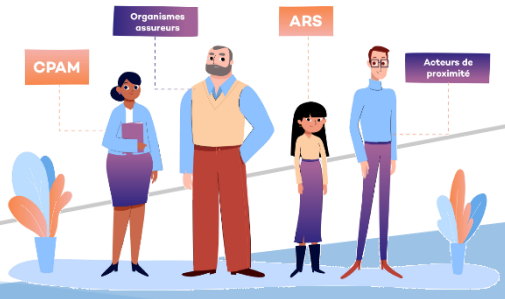

LE PROJET INTERESANT EN 4 OBJECTIFS

ANALYSER L'EXISTANT

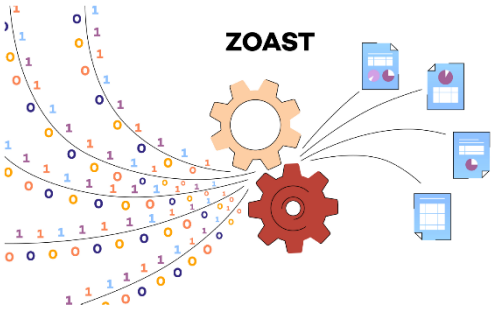

Les données chiffrées (flux, volumes financiers) pour chaque espace de la coopération sanitaire franco-belge seront analysées. Le rapport de cette étude constitue la base sur laquelle le projet va s'appuyer dans ses objectifs opérationnels. Il sera mis à disposition des professionnels et des usagers sur le site internet du projet.

HARMONISER L'OFFRE DE SOINS ET LES PRATIQUES

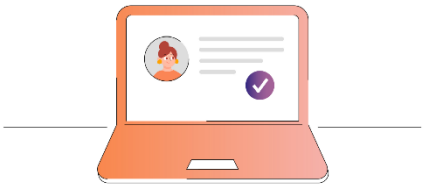

Un bilan de l'offre et la demande de soins sera dressé et un relevé des besoins et de l'offre hospitalière effectué. Cette étude est nécessaire avant d'envisager de nouvelles coopérations entre les plateaux médicaux existant de part et d'autre de la frontière. Des solutions administratives et techniques seront également mises en œuvre : portail administratif commun, lecteurs de cartes vitale pour les patients français, ou de carte d'identité pour les patients belges.

INFORMER LES PATIENTS ET PROFESSIONNELS DE SANTÉ

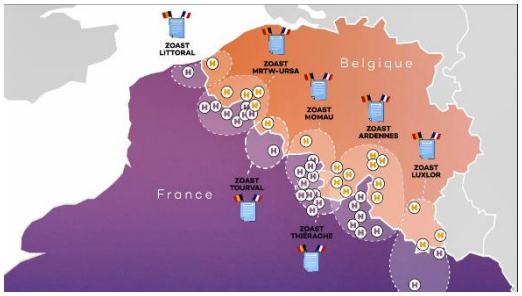

À partir des données récoltées, une carte interactive de la santé transfrontalière sera développée. Cet outil innovant recensera les communes et établissements hospitaliers des différentes ZOAST et sera mis à disposition de toute personne intéressée sur le site internet d'InTerESanT.

PARTICIPER À L'INNOVATION TERRITORIALE EN MATIÈRE DE SANTÉ

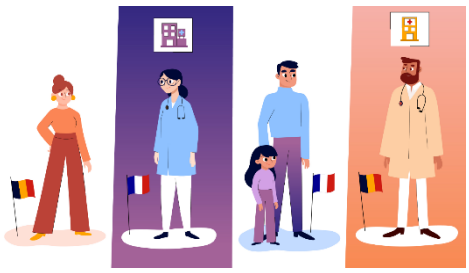

Un rapport final sera présenté à l'autorité de gestion INTERREG. L'opportunité de développer un ou des outil(s) commun(s) de santé sur au moins un territoire frontalier y sera notamment abordée. Les opérateurs y exposeront leurs préconisations quant à une expérimentation sur de nouvelles zones ou à la fusion de certaines d'entre elles.

DE JANVIER À DÉCEMBRE 2021 : LE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Janvier

Évènement de lancement du projet

Mise en ligne du site internet du projet

1er avril

Comité d'Accompagnement du premier semestre

De janvier à juin

Relevé de l'offre de soin

Présentation du projet aux membres du Comité de suivi des ZOAST MRTW-URSA et Thiérache

De juillet à octobre

Comité d'Accompagnement du deuxième semestre (par procédure écrite)

Travaux sur l'outil MGEN ZOAST COPESAN-T

Mise en page de l'offre de soin

Novembre-décembre

Rédaction d'un modèle type de brochure d'information ZOAST

Travail sur la cartographie interactive

Préparation du séminaire

Plus d'informations sur :
https://www.projet-interesant.eu/

LES AUTRES PROJETS DE LA PROGRAMMATION FWV

La cinquième programmation du programme INTERREG France-Wallonie-Vlaanderen a vu naitre de nombreux projets en matière de santé. L'OFBS s'est associé à certains d'entre eux, généralement portés par ses membres. En voici deux encore en cours en 2021.

LE PROJET HIS2R (GESTION ET DIFFUSION DE DONNÉES TRANSFRONTALIÈRES)

Un projet visant à optimiser la coordination des soins transfrontaliers des personnes atteintes d'insuffisance cardiaque et maladies respiratoires chroniques en zone rurale. Sa démarche participative associe nouvelles technologies, partenaires d'aide et de soins et bénéficiaires à leur domicile.

Chef de file : Province de Namur (Belgique)

Dates : de janvier 2019 à juin 2022

Plus d'informations sur : https://www.his2r-interreg.eu/

LE PROJET KIDSHEART (DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE CARDIAQUE INFANTILE AU CHRU DE LILLE)

Le développement de cette activité de chirurgie cardiaque infantile vise à améliorer la qualité de vie de la population transfrontalière, notamment en réduisant les risques liés aux transferts actuels de ces nouveau-nés vers Paris et Bruxelles, pour des durées indéterminées et parfois longues pour les familles loin de leur lieu de vie. Le projet comprend un cycle de formation qui concerne 28 médecins et 48 paramédicaux français. Ainsi que la création d'un pôle européen d'excellence et de recherche conjoint sur les cardiopathies congénitales en collaboration avec les cliniques universitaires de St-Luc à Bruxelles.

Chef de file : Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille (France)

Dates : d'avril 2018 à mars 2022

Plus d'informations sur : https://kidshearts.chu-lille.fr/

Le territoire de coopération du programme INTERREG FWV s'étend sur 62.000 km² pour près de 11 millions d'habitants.

L'OFBS est également investi dans d'autres projets INTERREG le long de la frontière franco-belge à travers les projets portés ou soutenus par ses membres et pour lesquels ces derniers peuvent mobiliser des ressources ou réseaux de l'Observatoire.

AUTRES PROJETS PORTÉS ET/OU SOUTENUS PAR DES MEMBRES DE L'OFBS

- **Psicocap** (Pratiques et statistiques intégrées et comparées sur le handicap et le handicap psychique), piloté par l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (2020-2022).

- **SATRAQ** (Sensibilisation et Action Transfrontalière pour une Réduction de la Consommation de l'Alcool au Quotidien), piloté le Centre d'Éducation du Patient (2020-2022).

- **RESALLIANCE** (Réseau Educatif et de Sensibilisation à l'Autisme : Levier pour l'Inclusion et l'Accompagnement Novateurs en terme de Communication et d'Expertise), piloté par l'Institut Albatros ASBL (2019-2022). Plus d'informations sur : https://resaliance-albatros.eu/

POUR CONTACTER L'OFBS

18 rue François Mitterrand 08000 Charleville-Mézières, France

+33.3.24.59.72.22

ofbs.secretariat@ars.sante.fr

https://www.ofbs.org/

Observatoire Franco-Belge de la Santé (OFBS)

ILLUSTRATIONS

Photo (page 5) ; Jamain *Creative Commons Attributions*

Carte (page 6) et illustration (pages 7-9, 11) ; Graphik Impact

Logo et photo (page 12) ; OFBS

Photos (pages 15-16) ; Forum Santé Transfrontalier 2021 © UF3RS, Université de Lille

Illustration (page 24) ; INTERREG FWV